REPUBLIQUE DU BENIN
Fraternite-Justice-Travail

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT ******

Nº 25/2021/PR/SGG/CM/OJ/ORD



Compte rendu du Conseil des Ministres

Le Conseil des Ministres s'est réuni ce mercredi 8 septembre 2021, sous la présidence de Monsieur Patrice TALON, Président de la République. Les décisions ci-après ont été prises :

I- Mesures normatives.

Fixation des conditions de déroulement de la campagne de commercialisation 2021-2022 des amandes de karité.

L'ouverture de ladite campagne aura lieu le 16 septembre 2021 à Nikki. Elle s'achèvera le 31 mai 2022. Le prix plancher d'achat au producteur est fixé à 100 FCFA/kg et constitue une reconduction du prix de la campagne écoulée, conformément aux propositions des acteurs de la filière.

Le Conseil des Ministres exhorte ceux-ci à continuer d'observer les bonnes pratiques de collecte destinées à améliorer sensiblement la qualité des produits et à se conformer strictement aux prescriptions relatives à leur commercialisation.

Au titre des autres mesures normatives, le Conseil a adopté les décrets portant :

- approbation des statuts du Fonds de Développement de l'Artisanat (FDA); et
- nomination des membres et du président du Conseil d'administration du Fonds national pour l'Environnement et le Climat.

II- Communications.

II-1. Réalisation de la mission de maîtrise d'œuvre complète du projet de construction et d'équipement d'un boulodrome international à Abomey-Calavi.

Dans la perspective de l'organisation, par le Bénin, du championnat

mondial de pétanque et jeu provençal en 2022, le Gouvernement a décidé de doter notre pays d'infrastructures conformes aux standards internationaux, avec la construction d'un boulodrome de 2500 places, intégrant des aires annexes de distraction.

A cet effet, un cabinet d'architecture spécialisé, en mesure de livrer un travail de qualité dans les délais prescrits, a été identifié. Il devra réaliser une conception architecturale à la hauteur d'un pareil projet ainsi que des ouvrages répondant aux impératifs de sécurité, de fonctionnalité des espaces et de confort des spectateurs.

Le Conseil a marqué son accord pour qu'il soit procédé aux formalités d'attribution du marché.

II-2. Mission de contrôle et de surveillance des travaux du projet d'alimentation en eau de la Zone économique spéciale de Glo-Djigbé.

Dans le cadre de la mise en place d'un système autonome d'alimentation en eau de cette zone, les études techniques détaillées ont été déjà effectuées aux fins de déterminer la consistance des travaux. De même, l'appel d'offres international y relatif a été lancé, et il est indispensable, à cette phase, de commettre un cabinet pour la mission de contrôle et de surveillance desdits travaux, afin d'en garantir la qualité.

Le Conseil a donc autorisé la contractualisation avec le cabinet sélectionné. Le ministre de l'Eau et des Mines assurera un suivi rigoureux du projet.

II-3. Dédommagement des personnes affectées par les travaux de raccordement du nouveau poste 161/20 KV de la Zone économique spéciale de Glo-Djigbé, dans le cadre du projet d'accès durable et sécurisé du Bénin à l'énergie électrique.

La construction de ces infrastructures nécessite des disponibilités foncières pour lesquelles une expropriation pour cause d'utilité publique doit être prononcée.

A ce sujet, l'étude environnementale et sociale commanditée a évalué à 50 hectares, la superficie nécessaire pour la réalisation des ouvrages.

Aussi, le Conseil a-t-il instruit le ministre de l'Economie et des Finances à l'effet de mettre à la disposition du Fonds de Dédommagement foncier, les ressources subséquentes.

III- Rencontres et manifestations internationales.

Le Conseil a autorisé l'organisation :

- en septembre 2021 à Cotonou, de la 16^{ème} Assemblée générale biennale du West African College of Nursing (WACN) et de la 25^{ème} session scientifique; puis
- la participation du Bénin à la 26^{ème} Conférence des parties (COP26) à la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques à Glasgow, au Royaume-Uni, du 1^{er} au 12 novembre 2021.

IV- Mesures individuelles.

Des nominations ont été prononcées comme ci-dessous :

√ A la présidence de la République

Sur proposition du Président de la République,

Vice-grand Chancelier de l'Ordre national du Bénin

Monsieur Falilou Adissa AKADIRI

- √ Dans les ministères, sur proposition des ministres,
 - Ministère du Développement et de la Coordination de l'Action Gouvernementale

Directeur adjoint de cabinet

Monsieur Yacoubou AMADOU

Conseiller technique

Monsieur Bédou SARE

Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération

Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Bénin près la Fédération de Russie

Monsieur Akambi André OKOUNLOLA-BIAOU

• Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche

Directeur général de la Société nationale de Mécanisation agricole (SoNaMa)

Monsieur Eric RENAUD

Directeurs départementaux de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, ainsi qu'il suit :

Borgou

Monsieur Damien Agossou HOUNKPEVI

Collines

Monsieur Ezin Philbert AÏGBANVI

Couffo

Monsieur Sèdoté Zounhiho Rubinxe BEHANZIN AOUAGBE

Donga

Monsieur Christian BIO SABI TANNON

Littoral

Monsieur Mohamed Youssouf FARA

Mono

Madame Baké Tounkara Madeleine LAFIA MORA

Zou

Madame Satolé Gaëlle GNAKADJA

• Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale

Directeur de cabinet

Monsieur Emile GNONLONFOUN

Directeur adjoint de cabinet

Monsieur Jean-Marie HOUNDETON

Secrétaire général du ministère

Monsieur Crespin GUIDI

Secrétaire général adjoint du ministère

Monsieur Abrahams SIDOKPOHOU

Directeur des Collectivités territoriales

Monsieur Soulé ALAGBE

Directeur de l'Administration d'Etat

Madame Ghislaine KPOSSA

Conseiller technique à la Gouvernance locale

Monsieur Barthélémy HOUNSOUNON

Conseiller technique à la Décentralisation

Monsieur Dieudonné HODONOU

Conseiller technique à la Réforme institutionnelle

Monsieur Pascal DOHOU

Conseiller technique juridique

Monsieur Djamiou A. ABOUDOU

Conseiller technique au Suivi-évaluation des programmes et projets

Monsieur Ismaël KAFFO.

Fait à Cotonou, le 8 septembre 2021

Le Secrétaire Général du Gouvernement,

Edouard OUIN-OURO.